



**CRDMA**

*Centre de Recherche et de Documentation  
Médiévales et Archéologiques  
de Saint-Mammès*

•  
Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès  
2, rue Grande – BP 30  
77814 MORET-SUR-LOING

•  
crdma@gmail.com

### Au sommaire de ce numéro :

- Calvaire à Ecuelles.  
par Claude-Clément Perrot
- Le véritable emplacement de  
la commanderie de Dormelles.  
par Claude-Clément Perrot
- Mise en place d'une croix de fer forgé  
dans la commanderie de Fourches.  
par Claude-Clément Perrot
- Travaux dans la commanderie  
de Fourches.  
par Claude-Clément Perrot
- Que sont devenus les fragments  
d'architecture provenant de la  
commanderie de Beauvais-en-Gatinais  
à Grez-sur-Loing ?  
par Claude-Clément Perrot
- Brèves

**Fourches-en-Gatinais, la plus  
ancienne des chapelles  
Templières de Seine-et-Marne  
est un vestige authentique et  
romantique en marge du  
massif de Fontainebleau.  
Devenue depuis peu, la  
propriété de notre association,  
c'est un honneur, mais aussi  
une charge, que nous devons  
continuer à assumer...mais ces  
prises de vues ne sont-elles pas  
motivantes ?**



# CRDMA INFO



Chapelle de Fourches, état en 1973.



Chapelle de Fourches, état actuel.

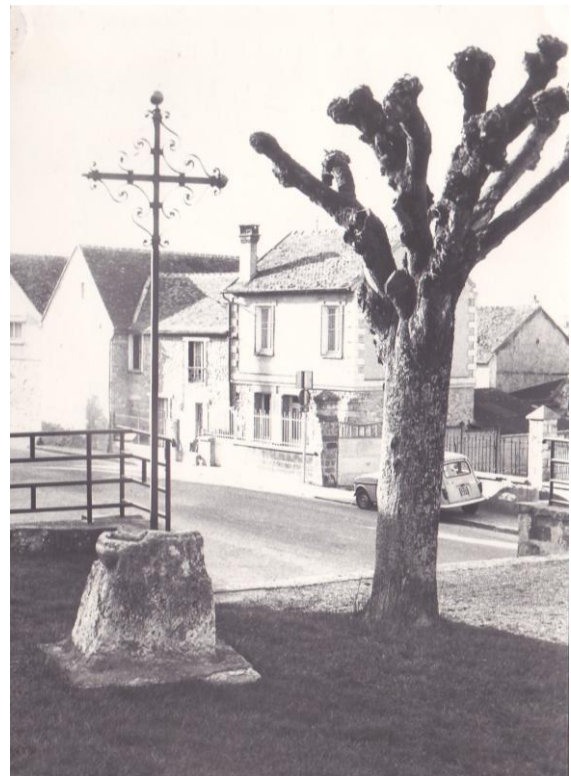
## Calvaire à Ecuelles

Les éléments constituant le calvaire mis en place par le CRDMA, en 1978, sur la place de l'église, appartenaient-ils à la Croix au Duc, à la Croix de Saint-Rémy ou à un autre calvaire ?

L'abbé Pougeois<sup>1</sup>, dans son ouvrage « L'antique et Royal cité de Moret-sur-Loing » écrit que vers 1081 fut plantée une croix sur la limite qui séparait la Bourgogne du royaume de France (l'abbé se trompe, il faut dire domaine royal) il précise que l'on voit encore le socle, à fleur de terre, à la sortie de Moret, sur le bord de la route de Montereau, près de l'Orvanne. Cette croix, connue sous le nom de « Croix au Duc », s'élevait à l'extrémité du faubourg de Moret, près du pont de Bourgogne, à droite, à l'entrée de l'avenue conduisant au château de Ravannes, sur la grande route de Paris à Lyon. Elle fut renversée pendant la Révolution et on y trouva, paraît-il, des médailles commémoratives sous son piédestal. Le socle de pierre, qu'on disait, gênant fut transporté du côté opposé et déposé du côté gauche de la route, non loin du moulin à tan bâti sur l'Orvanne. Sur le plan d'intendance du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la croix est portée comme s'élevant à l'embranchement de la route de Sens et de l'avenue qui conduit au château de Ravannes. Albert Bray<sup>2</sup>, qui a vu le socle vers 1950, indique qu'il était des plus modestes et paraît être celui d'une simple croix de fer qui a dû remplacer, à une certaine époque, la croix primitive qui devait être en pierre. Les derniers témoins qui ont vu ce socle affirmaient qu'il était près du transformateur électrique.

Lorsqu'en 1978, avec l'accord très favorable de Madame Coutenceau, alors maire d'Ecuelles, en compagnie de Martine Cervo et Alain Jouaire, membres comme moi du CRDMA de Saint-Mammès, nous procédâmes à la mise en

place d'un calvaire sur la place de l'église d'Ecuelles, nous ne connaissions pas l'origine primitive des éléments que nous allions utiliser. L'ouvrage que nous étions en train d'édifier se composait d'une belle base de pierre, qui était entreposée entre deux contreforts sud de l'église et d'une belle croix boulée<sup>3</sup> de fer forgé qui se trouvait remisee dans les ateliers municipaux. Le positionnement de l'ensemble à la pointe ouest du parvis de l'église fut défini par Monsieur Olivier de Bergevin, alors architecte des Bâtiments de France.



La croix sur le parvis de l'église  
à la fin des travaux en 1978

De quel lieu ancien provenaient donc la croix métallique et la base de pierre ? Pour la partie métallique, pas de réponse, pour la base de pierre, c'est un ancien du pays qui nous indiqua, sans plus de précision, qu'elle se trouvait autrefois près d'un ancien transformateur électrique.



Le problème est qu'il y avait deux transformateurs concernés, l'un d'eux existe toujours, c'est celui cité plus haut, près de l'ancien moulin à tan bâti sur l'Orvanne ; l'autre se trouvait autrefois près du rond point au départ de l'actuel chemin de Saint-Rémy. Il y avait bien là un calvaire, car une note dactylographiée, trouvée dans les archives du CRDMA de Saint-Mammès, indique que la croix de Saint-Rémy se trouvait jadis à l'emplacement du transformateur, devant l'auberge, non loin de Ravannes. La base de pierre était-elle celle de l'ancien calvaire érigé en l'honneur de Saint-Rémy, le saint patron d'Ecuelles ? Cependant certains habitants d'Ecuelles affirmaient, sans certitude que c'était la base de la fameuse croix au duc que nous avons utilisée. Pourtant, le bloc réemployé ne correspond pas à la description d'Albert Bray qui jugea, alors, ce bloc comme modeste, car l'élément utilisé par nos soins n'est pas si modeste que cela. Il s'agit d'un bloc de grès de fortes dimensions dont les angles supérieurs ont été abattus et dont l'une des faces comporte un bénitier.



La base de croix lors de sa mise en place par le CRDMA de Saint-Mammès en 1978

Dans la partie horizontale de ce socle on observe la trace d'une cavité carrée qui correspond au logement dans lequel venait s'encastrier une ancienne croix de pierre ou de bois.

Dans cette cavité qui fut réduite, on inséra par la suite la barre verticale d'une croix en métal d'une section plus modeste. Un segment de cette croix, tordu presque à angle droit était encore présent lors de notre intervention. Nos travaux consistèrent au transport du socle, à sa mise en place sur un support maçonné puis à la fixation de la croix métallique dans ce socle. C'est l'examen détaillé des tiges de fer qui finalement nous éclairera, car si l'on peut avec peine déchiffrer sur la face est de la barre horizontale :

« DON. DE EP : TE. NDO »  
surmonté de :  
« MARGUERITE . LANDOI ? »  
on peut encore lire sur la face ouest :  
« St REMY et Saint-ROCH ».

On peut donc affirmer que l'élément métallique provient bien de l'ancien calvaire de Saint-Rémy, mais pour ce qui concerne la base, sa provenance reste incertaine. S'il ne semble pas qu'il s'agisse là du socle de la croix au duc, et que la section de la tige tordue extraite de ce socle ne concorde pas avec celle de la tige verticale de la croix de Saint-Rémy, ne peut on pas y voir plutôt un vestige de l'ancienne croix du cimetière qui accompagnait l'église d'Ecuelles ?

Claude-Clément Perrot

1. Ancien curé de Moret-sur-Loing.
2. Ancien architecte des Monuments Historiques et des Palais Nationaux.
3. Croix dont les extrémités sont ornées de boules de laiton.

En 2015, la structure soutenant le calvaire se trouvait en grande partie déchaussée et la base de grès était fendue en deux sur toute sa hauteur, des individus malveillants ayant fait levier avec la partie métallique de la croix. Le CRDMA de saint-Mammès a procédé à la remise en état de la base en juin 2015.

## Le véritable emplacement de la commanderie de Dormelles

---

Le 13 mars 2015, nous avons projeté, à Villecerf le film documentaire de Roger Vallet « Les Templiers en Seine-et-Marne ». Le public était au rendez-vous et deux panneaux liés à des monuments proches avaient été réalisés. L'un d'eux confectionné par Madame Bonnet, relatait les travaux que nous avons menés sur la « petite arche » alors qu'elle exerçait le mandat de maire de Villecerf. Quant au second panneau, réalisé par un anonyme plein de bonne volonté, il présentait des copies extraites d'un ouvrage très contestable « Les mystères Templiers » écrit par Louis Charpentier. Une des vues présentées montrait le fameux souterrain « Templier » de Dormelles, censé être long de 10 kilomètres et rejoindre l'hypothétique commanderie de Paley. Le tunnel en question date du XVI<sup>ème</sup> siècle, large de 4,90 m, haut de 3,20 m, ponctué de 17 chaînes de pierre distantes les unes des autres de 3,20 m, il ne mesure en fait que 58,50 m. et ne peut rejoindre la supposée commanderie qui n'est d'ailleurs jamais évoquée dans les cartulaires Templiers.



Le grand tunnel de la ferme Saint-Gervais à Dormelles

Il existe sur le site un autre petit tunnel, large de 3,00 m. que nous avons pu explorer dans les années 1970, sur une

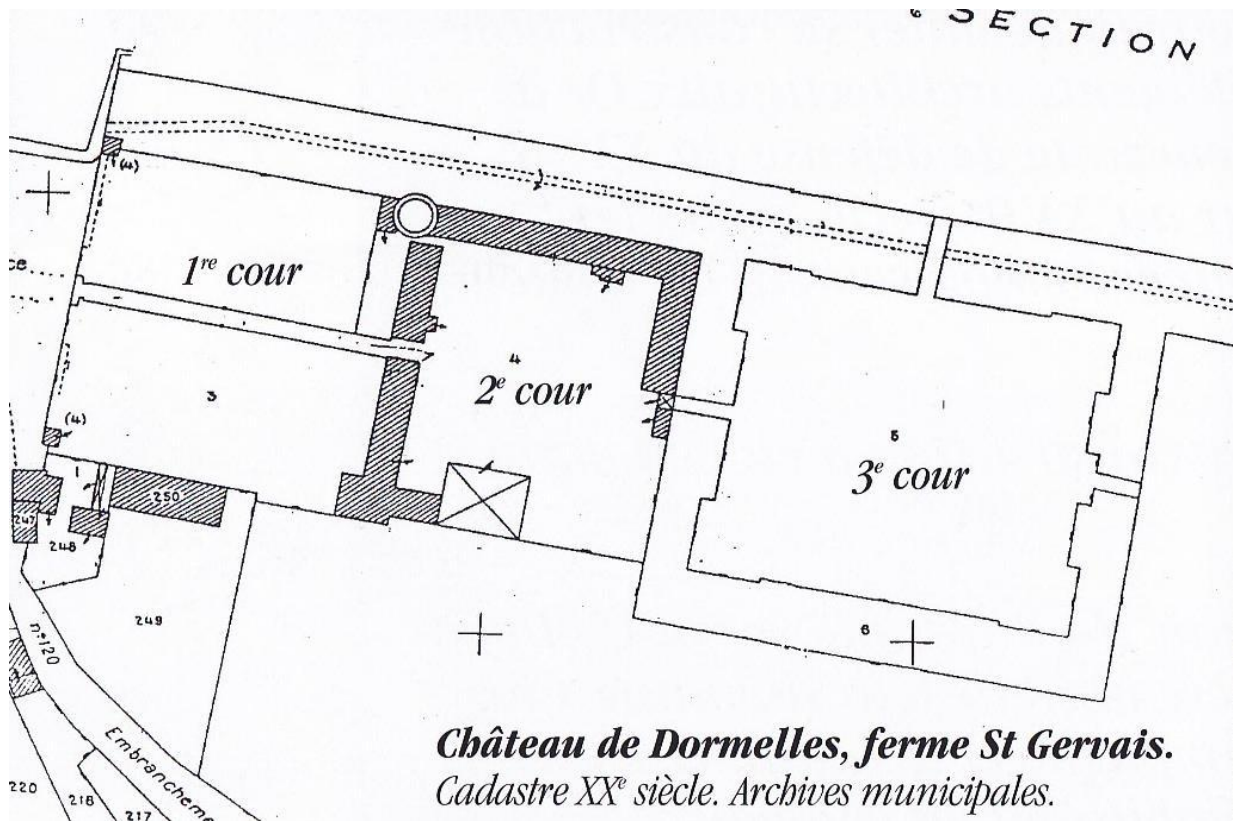
longueur de 12,00 mètres, la suite étant comblée ou effondrée.



Le « petit tunnel » à Dormelles

Ce qu'il faut savoir, c'est que nous ne sommes en aucun cas sur l'emplacement de l'ancienne commanderie de Dormelles, nous sommes sur le lieu où s'élevait le château de Dormelles, vraisemblablement édifié au XIII<sup>ème</sup> siècle par Ancel de Dormelles. De cette époque reculée, il ne subsiste que la base d'une tour. Ce château fut reconstruit au XVI<sup>ème</sup> siècle sur des dispositions monumentales, comme on peut le voir sur le plan du territoire de la commune de 1768. Après avoir été la propriété d'un Le Charron puis de Timoléon de Cossé, il passa en 1736 entre les mains de Lefèvre de Caumartin qui le conserva jusqu'en 1803. Il fut ensuite acquis par un certain Bouchonnet, un spéculateur qui le fit démolir, comme il fit démolir en 1814 la chapelle des Templiers afin d'en vendre les matériaux.

De ce château que l'on connaît de nos jours sous le nom de Ferme Saint-Gervais, il ne subsiste que les restes du portail et des pavillons précédant l'avant-cour et l'aile nord des communs. Autour de la cour d'honneur qui ne présente plus aucune trace du château, on distingue encore les douves avec leurs murs en bel appareil de grès.



Nous venons sommairement de décrire ce que l'on identifie, à tort, comme étant l'ancienne commanderie. Le véritable établissement Templier de Dormelles fut fondé vers 1220, il se situait sur une hauteur dominant la rive droite de l'Orvanne, au lieu-dit « les Hôpitaux », lieu appelé ainsi dès lors que la commanderie fut passée aux mains des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Il

n'en subsiste aucun vestige en élévation, seuls une petite cavité et des blocs de pierre épars recouverts de végétation permettent d'en repérer l'emplacement parmi les terres agricoles. Nous espérons par cet article avoir rétabli la vérité historique.

Claude-Clément Perrot



L'emplacement de l'ancienne commanderie des Templiers de Dormelles au lieu-dit « Les Hopitaux »



## Mise en place d'une croix de fer forgé dans la commanderie de Fourches

SUITE A UNE REFLEXION LIEE A UN PLAN DE PAUL BOUEX, LE CRDMA  
PROCEDE A L'ERECTION D'UN CALVAIRE SUR LE SITE DE FOURCHES



La croix mise en place sur l'emplacement  
du cimetière de la commanderie

En 1890, l'érudit Nemourien, Paul Bouex, dressa un plan hypothétique du site de Fourches. Pour cela, il apparaît qu'il se rendit sur place lors des travaux de démolition<sup>1</sup> de ce qui subsistait des bâtiments de l'ancienne commanderie. Selon Henri Stein<sup>2</sup>, en 1882, hormis la chapelle en ruine, toutes les autres constructions avaient été abattues ou s'étaient effondrées, comme les murs de clôture eux-mêmes, dont on n'en reconnaissait à peine les formes du côté de l'orient, si ce n'est que par des talus de pierre recouverts de terre et d'une végétation déjà assez abondante. L'emplacement du clos était de forme carrée, chacun des côtés ayant au moins 150 mètres. Paul Bouex s'inspira donc de ce qu'il avait vu et se livra à un essai de restitution du site, qu'il accompagna d'un plan de la chapelle et d'un dessin du guichet pratiqué dans le mur nord de la nef.

Ces deux derniers documents comportent des inexactitudes, les proportions relatives au plan de la chapelle ne sont pas bonnes, les contreforts qui épaulent l'arcade supportant le clocheton sont trop saillants et il manque les deux contreforts adossés au chevet. Le guichet quant à lui est représenté sous la forme d'une arcade descendant jusqu'au sol, ce qui n'est pas le cas dans la réalité, de plus sur le dessin il est reproduit un corbeau de pierre faisant corps avec un des claveaux de l'arcade, ce qui n'existe pas et serait incohérent. Ces anomalies nous incitent à considérer avec prudence le plan général du site, il est certain, à sa décharge, que Paul Bouex n'a pas pu voir la partie basse du guichet cachée par une épaisse couche de remblai<sup>3</sup>, il faut aussi considérer une photo prise en 1911 devant la façade sud de la chapelle, cliché qui ne laisse apparaître aucune des structures mises au jour lors des fouilles. On comprend donc les difficultés que notre érudit rencontra pour interpréter ces vestiges et, on ne peut que lui être reconnaissant de nous avoir laissé ce document qui présente une certaine cohérence avec des découvertes faites lors de nos campagnes de fouilles. Sur ce dessin, on reconnaît bien la chapelle représentée couverte (elle ne l'est plus depuis 1792), à l'est et au sud-est de celle-ci trois croix matérialisent l'emplacement du cimetière, ce qui est conforme à la réalité, tandis que deux longs bâtiments implantés sur un axe nord-sud et un autre sur un axe est-ouest bordent une cour carrée. L'un d'eux, situé le plus à l'ouest, a bien été mis en évidence lors des fouilles. IL n'est pas possible de vérifier l'existence de celui situé à l'est, car il se trouve dans une autre propriété, aucune trace n'en est visible et il aurait pu être détruit en grande partie lors de la réalisation d'un court de tennis.

C'est au milieu de la cour que Paul Bouex fait figurer un calvaire, celui-ci se compose d'un emmarchement constitué de trois degrés, surmonté d'une croix pattée, l'ensemble ressemble à une croix hosannière. Ce calvaire existait-il vraiment ou bien l'auteur a-t-il voulu signifier qu'il s'agissait là d'un ensemble monastique Templier ? Nous l'ignorons. C'est la présence supposée de ce calvaire qui nous a amené en février 2015 à mettre en place sur le site, une belle croix de fer forgé, récupérée en 1976, dans le cimetière de Montmachoux, avant qu'elle ne soit vouée à la ferraille. Cette croix dont la tige

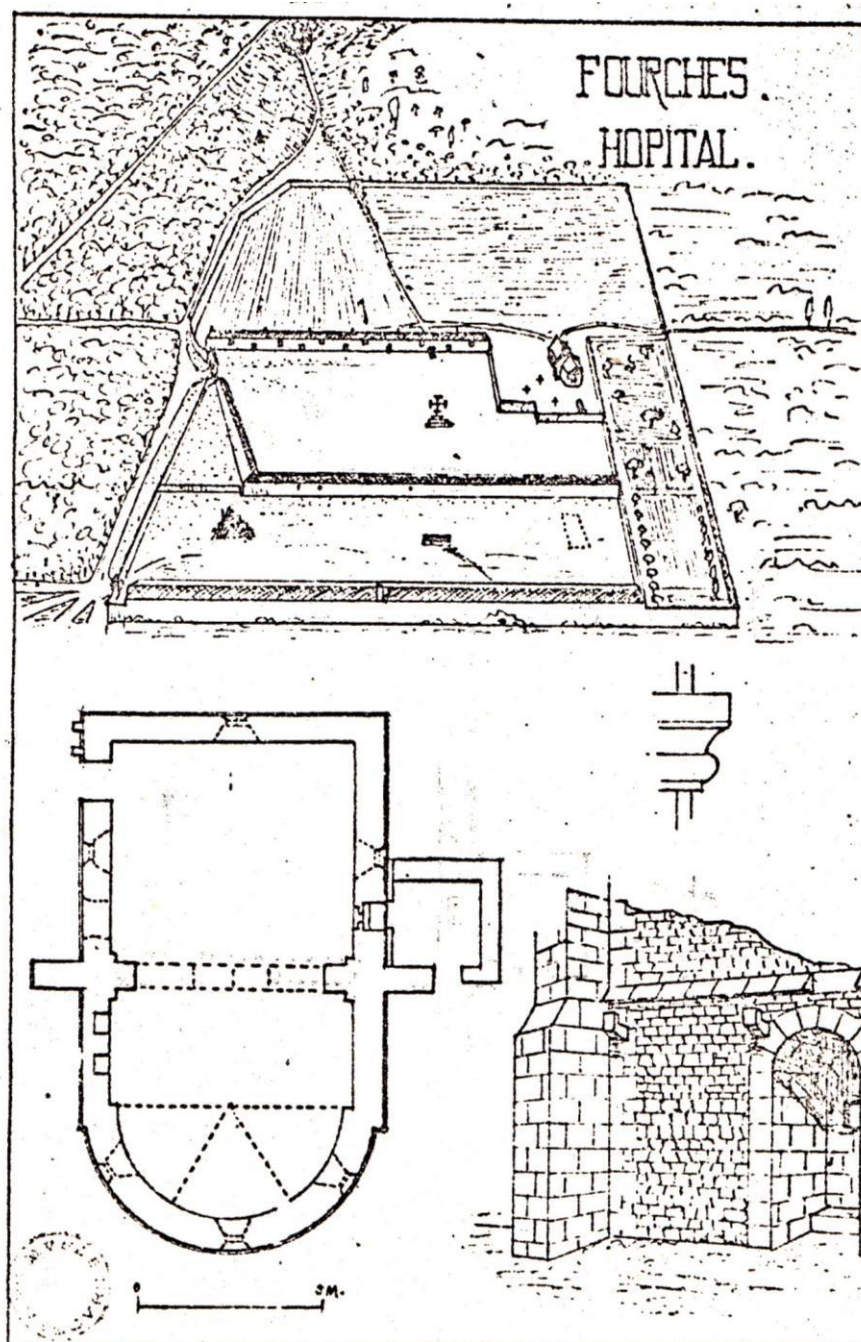
verticale porte l'inscription 1869 a été scellée dans le mur M7, mur est de la bâtisse estimée avoir été construite au XVII<sup>ème</sup> siècle sur une partie de l'espace cémétériel mis au jour dans les années 1980.

Claude-Clément Perrot

1. Les matériaux de démolition servirent entre autres à l'édification du rendez-vous de chasse construit en 1890, à l'est de la chapelle (en pointillé sur le plan de Paul Bouex.)

2. Henri Stein, extrait de *Annales du Gatinais*, tome 9, Fontainebleau 1891.

3. En 1973, l'épaisseur du remblai masquant la base du guichet était de 1,20 m.





## Travaux à la commanderie de Fourches

---



L'association est devenue propriétaire du site le 9 décembre 2014.

Les travaux de restauration et d'aménagement du site vont donc se poursuivre.

Il a fallu dans un premier temps, reconsidérer le cheminement lié à l'accès au site, celui devenant très compliqué.

Dès avril, c'est la pose d'une clôture longue de 40,00 mètres qui a été mise en place sur l'extrémité ouest de la parcelle.

Cette clôture symbolique constituée par 25 piquets en acacias traités (acquis en janvier) et planches horizontales servira essentiellement à matérialiser la présence du site.

Un panneau signalétique sur support PVC, réalisé en janvier par une entreprise morétaine, pour un coût de 120,00 euros a remplacé l'ancien panneau d'information. Une croix de fer forgé datant de 1869 a été mise en place sur l'emplacement du cimetière et le mur M 4 en grande partie effondré a été reconstruit en pierres sèches. Les démarches entreprises pour récupérer un échafaudage ont abouties, ce matériel devrait nous faciliter la tâche pour la consolidation des parties hautes de la chapelle.



La barrière, lors de sa mise en place en avril 2015



## Que sont devenus les fragments d'architecture provenant de la commanderie de Beauvais-en-Gatinais à Grez-sur-Loing ?

En 1970, un habitant de Foljuif, Monsieur Courtellemont, a récupéré dans des conditions que nous ignorons, d'importants éléments d'architecture provenant de la chapelle de la commanderie des Templiers de Beauvais-en-Gatinais. Ces vestiges furent entreposés sous le perron de son habitation. En 1975, Monsieur Courtellemont nous prêta quelques unes de ces pièces pour l'exposition sur les Templiers et Hospitaliers que nous avons présentée à Saint-Mammès. Ces morceaux d'architecture lui furent restitués à l'exception du fragment d'un diagonal de voûte à croisées d'ogives qu'il nous confia.



Dépôt lapidaire de Monsieur Courtellemont

Après le décès de Monsieur Courtellemont, nous ignorons quel sort fut fait à ces vestiges archéologiques. D'autres éléments provenant de la chapelle de la commanderie étaient également visibles à Foljuif, rue du château, dans le mur d'enclos, de ce qui était à l'époque le site de l'Ecole Normale Supérieure en Seine-et-Marne devenu aujourd'hui le CEREEP (Ecotron d'Ile-de-France).



Fragment de pierre tombale et culs de lampe

Encastrés dans la muraille on distinguait des fragments du listel d'une pierre tombale médiévale, ainsi que des chapiteaux ou des culs de lampes. Tous ces vestiges ont disparu aujourd'hui, nul ne sait qui les a récupérés. Nous publions ici les photos de ces objets, prises dans les années 1970. La pierre tombale du Templier frère Simon se trouve actuellement dans le moulin d'Hulay (commune de Grez-sur-Loing).



Pierre tombale de Frère Simon 1272.

Claude-Clément Perrot

## Brèves

L'association a présenté le film de Roger Vallet et Claude-Clément Perrot « Les Templiers en Seine-et-Marne » à Ury, Villecerf et au Vaudoué. Le 21 février, c'est à Saint-Mammès, que le film sur l'église de Rampillon, mis en œuvre par les mêmes auteurs a été projeté pour le Club de l'âge d'Or. Le public fut toujours au rendez-vous à ces manifestations.

### Manifestations organisées à la commanderie de Fourches

- Le 17 Mai 2015, Danièle Bulloot présenta avec une grande érudition, une conférence sur la maison hantée de Valence-en-Brie. Cette causerie attira un public passionné.

- Le 23 mai 2015, s'est tenue, dans la chapelle de Fourches, « l'exposition éphémère » de peintures de Catherine Demoulin et Katy Peureau. Ouverte à tous gratuitement, cette manifestation a rencontré un vif succès.

### Un Christ en croix pour l'église de Valence en Brie



Un habitant de Saint-Mammès, Monsieur Le Bars a généreusement fait don à la paroisse de Saint-Mammès d'un Christ en croix. L'œuvre avait été achetée une somme non négligeable par son père qui l'avait acquis d'un antiquaire Morétain qui l'avait acheté lui-même à un antiquaire Parisien. Il advint cependant que le responsable de la paroisse ne souhaita pas que ce Christ prenne place dans l'église de Saint-Mammès. Ce fait a conduit notre association et Monsieur Le Bars à entreprendre des démarches pour récupérer l'œuvre. Ces démarches n'ayant pas abouties, c'est grâce à l'intervention de la Mairie de Saint-Mammès que l'ancien propriétaire a pu récupérer l'objet en question. Heureusement, il y a parfois des solutions heureuses puisque ce sont Monsieur et Madame Bulloot, membres du CRDMA qui ont finalement signé une convention avec Monsieur Le Bars, afin que ce Christ prenne place dans l'église de Valence-en-Brie. L'histoire pourrait paraître insignifiante, si l'objet avait été sans intérêt, mais dans le cas présent nous sommes en présence d'un Christ en croix, de belle facture, vraisemblablement réalisé en plâtre et poudre d'os, au XIX<sup>ème</sup> siècle, et copiant ou s'inspirant d'une œuvre du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### Conférence sur les Templiers à Milly-le-Forêt

Salle comble pour la conférence de Claude-Clément Perrot, organisée par le Lions club de Milly-la-Forêt au profit de la chapelle de Fourches, le 8 mars 2015.



Pour connaître les dernières actualités de notre association, consultez le **BLOG du CRDMA** : <http://patrimoine-templiers-seine-et-marne.blogspot.fr> ou le lien suivant : <http://cbadel77.fr/>